



STATUTS ET RÈGLEMENTS

NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

COMMISSION DU 25 SEPTEMBRE 2023

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF

Non utilisation de la feuille de match informatisée (FMI)

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2023 - 2023

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans *l'Annexe Financière du DVOF*.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D2 / Unique / Poule A

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

St Prix Es 21	Garges Fcm 21	Garges Fcm 21 responsable
---------------	---------------	---------------------------

Garges Fcm 21 : AVERTISSEMENT

L'équipe de Garges n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

Roissy En France U.S 21	Fosses F. U. 21	Fosses F. U. 21 responsable
-------------------------	-----------------	-----------------------------

Fosses F. U. 21 : AVERTISSEMENT

L'équipe de Fosses n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.



U14 D3 / Unique / Poule A

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

Montmagny Fc 21	Gonesse Rc 22	Les deux équipes responsables
-----------------	---------------	-------------------------------

Montmagny Fc 21 : AVERTISSEMENT

Gonesse Rc 22 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U14 D3 / Unique / Poule C

Journée du 23 SEPTEMBRE 2023

Ermont A.S. 22	Marly La Ville Es 21	Les deux équipes responsables
----------------	----------------------	-------------------------------

Ermont A.S. 22 : AVERTISSEMENT

Marly La Ville Es 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U16 D1 / Unique / Unique

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ecouen Fc 21	Cergy Pontoise Fc 23	Les deux équipes responsables
--------------	----------------------	-------------------------------

Ecouen Fc 21- : AVERTISSEMENT

Cergy Pontoise Fc 23 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



U18 D2 / Unique / Poule A

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Montmagny Fc 21	Villiers Le Bel Fc 21	Les deux équipes responsables
-----------------	-----------------------	-------------------------------

Montmagny Fc 21 : AVERTISSEMENT

Villiers Le Bel Fc 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule A

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Deuil Enghien Fc 2	Fontenay En Paris 2	Les deux équipes responsables
--------------------	---------------------	-------------------------------

Deuil Enghien Fc 2 : AVERTISSEMENT

Fontenay En Paris 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

U16 D2 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

St Brice F.C. 22	Eragny Fc 21	Les deux équipes responsables
------------------	--------------	-------------------------------

St Brice F.C. 22 : AVERTISSEMENT

Eragny Fc 21 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



Seniors Départemental 2 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ermont A.S. 2	Franconville Fc 2	Les deux équipes responsables
---------------	-------------------	-------------------------------

Ermont A.S. 2 AVERTISSEMENT
Franconville Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Garges Fcm 3	Courdimanche As 2	Les deux équipes responsables
--------------	-------------------	-------------------------------

Garges Fcm 3 AVERTISSEMENT
Courdimanche As 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Pontoisienne Js 2	Montsout Baillet Us 2	Pontoisienne Js 2 responsable
-------------------	-----------------------	-------------------------------

Pontoisienne Js 2 AVERTISSEMENT
L'équipe de la Pontoisienne n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

Seniors Départemental 4 / Unique / Poule C

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Auvers-Ennery Fc 1	Bouffémont Acf 2	Les deux équipes responsables
--------------------	------------------	-------------------------------

Auvers-Ennery Fc 1 AVERTISSEMENT
Bouffémont Acf 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



Critérium Plus De 45 Ans / Unique / Poule C

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

E. Courdim. Menuc. 35	Neuville S/ Oise As 35	Les deux équipes responsables
-----------------------	------------------------	-------------------------------

E. Courdim. Menuc. 35 AVERTISSEMENT
Neuville S/ Oise As 35 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.

Critérium Plus De 45 Ans / Unique / Poule B

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Garges Fcm 35	Montmorency Fc 35	Garges Fcm 35 responsable
---------------	-------------------	---------------------------

Garges Fcm 35 AVERTISSEMENT
L'équipe de Garges Fcm n'avait pas ces codes d'accès pour la FMI.

U16 D3 / Unique / Poule E

Journée du 24 SEPTEMBRE 2023

Ecouen Fc 24	Neuville S/ Oise As 35	Les deux équipes responsables
--------------	------------------------	-------------------------------

Ecouen Fc 24 AVERTISSEMENT
Pontoisienne Js 21 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI sont sanctionnés dans les procès-verbaux de la CDSR.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.